



Fiche de données de sécurité

Copyright,2020, Compagnie 3M Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

Référence FDS:	34-6374-2	Numéro de version:	4.00
Date de révision:	28/04/2020	Annule et remplace la version du :	17/10/2019

Numéro de version Transport:

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:

3M(TM)NOVEC(TM) NETTOYANT POUR L'ELECTRONIQUE

Numéros d'identification de produit

98-0212-4890-5 FF-9200-1183-1

7100067835 7000077016

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:

Dégraissant pour matériel électronique

Utilisations déconseillées

Pour usage industriel seulement. Pas de vente au consommateur, ni d'utilisation prévue par le grand public. Pas d'utilisation prévue en tant que dispositif médical ou drogue.

1.3. Détails du fournisseur de la fiche de données de sécurité

ADRESSE: 3M Belgium BVBA/SPRL, Hermeslaan 7, B1831 Diegem
Téléphone: +32 (0)2 722 51 11
E-mail: Tox.be@mmm.com
Site internet <http://www.3m.com/be>

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

+ 32 (0)2 722 54 23, hors d'heures d'ouvertures + 32 (0)2 722 5111, ou Centre Antipoisons + 32 (0)70 245 245

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange:

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

CLASSIFICATION:

Aérosol, Catégorie 3 - Aérosol 3; H229

Toxicité aiguë, CATégorie 4 - Acute tox. 4; H332

Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 2 - H319

Toxicité spécifique pour certains organes cibles-exposition unique, catégorie 3 - STOT SE 3; H336

Dangereux pour l'environnement aquatique (chronique), Catégorie 3 - Aquat. Chron. 3; H412

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

2.2. Eléments de l'étiquette

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

MENTION D'AVERTISSEMENT:

ATTENTION.

Symboles::

SGH07 (Point d'exclamation)

Pictogrammes



Ingrédients :

Ingrédient	Numéro CAS	EC No.	% par poids
Trans-dichloroéthylène	156-60-5	205-860-2	65 - 75

MENTIONS DE DANGER:

H229	Récipient sous pression ; peut éclater sous l'effet de la chaleur
H332	Nocif par inhalation.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

MENTIONS DE MISE EN GARDE

Prévention:

P210A	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P251	Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
P261E	Eviter de respirer les vapeurs/aérosols.

Intervention::

P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
--------------------	--

Stockage:

P410 + P412	Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122F.
-------------	---

Elimination:

P501	Éliminer le contenu/ récipient conformément à la réglementation locale/ régionale/nationale/
------	--

3M(TM)NOVEC(TM) NETTOYANT POUR L'ELECTRONIQUE

internationale.

Note sur l'étiquetage

Mise à jour selon le règlement des détergents

Non inflammable selon les tests

2.3 .Autres dangers

Inconnu

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ingrédient	Numéro CAS	EC No.	REACH Registration No.	% par poids	Classification
Trans-dichloroéthylène	156-60-5	205-860-2	01-2120093504-55	65 - 75	Liq. inflam. 2, H225; Tox. aigüe 4, H332; Tox.aquatique chronique 3, H412 - Nota C Irr. des yeux 2, H319; STOT SE 3, H336
Masse de réaction de 1,1,2,3,3,3-hexafluoro-1-méthoxy-2-(trifluorométhyl)propane et 1,1,2,2,3,3,4,4,4-nonafluoro-1-méthoxybutane		422-270-2		25 - 35	Substance non classée comme dangereuse
Dioxyde de carbone	124-38-9	204-696-9		<= 5	Gaz liquéfié, H280
1,2-Époxybutane	106-88-7	203-438-2		< 0,1	Liq. inflam. 2, H225; Tox. aigüe 4, H332; Tox. aigüe 4, H312; Tox. aigüe 4, H302; Irr. de la peau 2, H315; Irr. des yeux 2, H319; Carc. 2, H351; STOT SE 3, H335
Méquinol	150-76-5	205-769-8		< 0,1	Tox. aigüe 4, H302; Irr. des yeux 2, H319; Sens. cutanée 1, H317 Tox.aquatique chronique 3, H412

Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

4. PREMIERS SOINS

4.1. Description des premiers secours:

Inhalation:

Transporter la personne à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau:

Laver avec l'eau et du savon. En cas de malaise, consulter un médecin.

3M(TM)NOVEC(TM) NETTOYANT POUR L'ELECTRONIQUE

Contact avec les yeux:

Rincer avec de grandes quantités d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement

enlevées. Continuer à rincer. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

En cas d'ingestion:

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Non applicable.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction:

Utiliser un agent de lutte contre les incendies approprié pour étouffer l'incendie avoisinant.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Les conteneurs exposés au feu peuvent accumuler une pression et exploser. L'exposition à des températures extrêmes peut entraîner une décomposition thermique. Voir chapitre 10, stabilité et réactivité.

5.3. Conseils aux pompiers:

En cas d'incendie grave et si le produit peut se décomposer thermiquement totalement, porter un vêtement de protection intégral comprenant : casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque, tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Évacuer la zone. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer.

Ventiler la zone. Reportez-vous aux autres sections de cette FDS pour l'information concernant les risques physiques et de la santé, de protection respiratoire, ventilation et équipement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:

Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Mettre le récipient qui présente une fuite sous une hotte avec ventilation. Contenir le renversement. Couvrir avec un matériau absorbant inorganique. N'oubliez pas, ajouter un matériau absorbant ne supprime pas le danger physique, la santé ou le danger pour l'environnement. Récupérer le matériau répandu. Mettre dans un récipient fermé. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par des personnes compétentes. Ventiler la zone. Lire et suivre les précautions d'emploi sur l'étiquette et la fiche de sécurité du solvant. Fermer le récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux réglementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

6.4. Références à d'autres sections:

Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Éviter l'inhalation des produits de décomposition thermique. Stocker les vêtements de travail à l'écart des autres vêtements, des produits alimentaires et du tabac. Récipient sous pression : ne pas perforer, ni brûler, même après usage. Éviter de

3M(TM)NOVEC(TM) NETTOYANT POUR L'ELECTRONIQUE

respirer les poussières/ fumées/ gaz/brouillards/ vapeurs/aérosols Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements
Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation Se laver soigneusement après manipulation Éviter tout contact avec des agents oxydants (par exemple: Chlore, l'acide chromique, etc) Ne pas fumer: Fumer en utilisant ce produit peut entraîner la contamination du tabac et / ou de la fumée et de conduire à la formation de produits de décomposition dangereux.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/ 122°F. Stocker à l'écart de la chaleur. Stocker à l'écart des bases fortes. Stocker à l'écart des agents oxydants.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Valeurs limites d'exposition:

Limites d'exposition professionnelle

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence:	Type de limite	Informations complémentaires:
Dioxyde de carbone	124-38-9	OELs Belgique	VLEP (8 h):9131 mg/m ³ (5000 ppm); VLCT (15 min.):54784 mg/m ³ (30000 ppm); Valeur limite non déterminée.	Etouffant
Méquinol	150-76-5	OELs Belgique	VLEP (8 heures):5 mg/m ³	
Ethène, 1,2-dichloro-	156-60-5	OELs Belgique	VLEP (8 h):805 mg/m ³ (200 ppm)	

OELs Belgique : Belgique. Exposure Limit Values.

VLEP

Valeurs limites de moyenne d'exposition

/

Niveaux dérivés sans effet (DNEL)

Ingrédient	Produit de dégradation	Population	Type d'exposition humaine	DNEL
Trans-dichloroéthylène		Utilisateur	Inhalation, Exposition long terme (24 heures), effets systémiques	198 mg/m ³
Trans-dichloroéthylène		Utilisateur	Orale, exposition long terme (24 heures), effets systémiques	57 mg/kg bw/d
Trans-dichloroéthylène		Employé	Inhalation, exposition à long terme (8 heures), effets systémiques	797 mg/m ³

Concentrations prévisibles sans effet (PNEC)

Ingrédient	Produit de dégradation	Compartiment	PNEC
Trans-dichloroéthylène		Sol agricole	0,0563 mg/kg d.w.
Trans-dichloroéthylène		Eau	0,0364 mg/l
Trans-dichloroéthylène		Sédiments de l'eau	0,5483 mg/kg d.w.
Trans-dichloroéthylène		Prairie	0,0563 mg/kg d.w.

3M(TM)NOVEC(TM) NETTOYANT POUR L'ELECTRONIQUE

Trans-dichloroéthylène		Rejets intermittants dans l'eau	0,3636 mg/l
Trans-dichloroéthylène		Eau de mer	0,0036 mg/l
Trans-dichloroéthylène		Sédiments de l'eau de mer	0,0548 mg/kg d.w.
Trans-dichloroéthylène		Usine de traitement des eaux d'égout	17 mg/l

Les procédures de surveillance recommandées: Les informations sur les procédures de surveillance recommandées peuvent être obtenues auprès du Centre de connaissance belge sur le bien-être au travail (BeSWIC).

8.2. Contrôles de l'exposition:

De plus, se référer à l'annexe pour plus d'information.

8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Utiliser une ventilation générale et/ou une ventilation extractive locale pour maintenir les expositions à l'air en dessous des valeurs limites d'exposition et/ou contrôler la poussière / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. Si la ventilation n'est pas appropriée, utiliser une protection respiratoire.

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)

Protection des yeux/du visage:

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser une protection des yeux / du visage pour éviter tout contact. La protection des yeux / du visage suivante est recommandée:

Ecran total.

Lunettes de protection ouvertes.

Normes applicables / Standards

Utiliser une protection des yeux et du visage conforme à la norme EN 166

Protection de la peau/la main

Pas de gants de protection chimique sont requises

Protection respiratoire:

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire pour décider si un appareil de protection respiratoire est demandé. Si un appareil de protection respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Sur la base des résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez le type de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:

Demi-masque respiratoire ou masque complet pour des vapeurs organiques

Des respirateurs de vapeurs organiques peuvent avoir une courte durée de vie.

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

Normes applicables / Standards

Utiliser un appareil respiratoire conforme à la norme EN 140 ou EN 136 : Filtre type A

8.2.3 Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Se référer à l'annexe

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Apparence

3M(TM)NOVEC(TM) NETTOYANT POUR L'ELECTRONIQUE

Etat physique:	Liquide
Couleur	Incolore
Aspect physique spécifique::	Aérosol
Odeur	Légère odeur
Valeur de seuil d'odeur	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
pH	<i>Non applicable.</i>
Point/intervalle d'ébullition:	43 °C
Point de fusion:	<i>Non applicable.</i>
Inflammabilité (solide, gaz):	Non applicable.
Dangers d'explosion:	Non classifié
Propriétés comburantes:	Non classifié
Point d'éclair:	Pas de point d'éclair
Température d'inflammation spontanée	396 °C
Limites d'inflammabilité (LEL)	6,7 % en volume
Limites d'inflammabilité (UEL)	13,7 % en volume
Pression de vapeur	43 996,3 Pa
Densité relative	1,28 [Réf. Standard :Eau = 1]
Hydrosolubilité	Négligeable
Solubilité (non-eau)	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Coefficient de partage n-octanol / eau	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Taux d'évaporation:	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Densité de vapeur	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Température de décomposition	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Viscosité	0,45 mPa-s
Densité	1,28 g/ml

9.2. Autres informations:

Composés Organiques Volatils

Pas de données de tests disponibles.

Masse moléculaire:

Pas de données de tests disponibles.

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité:

Ce produit peut être réactif avec certains agents sous certaines conditions - voir les autres rubriques de cette section.

10.2 Stabilité chimique:

Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses:

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter:

Chaleur.

10.5 Matériaux à éviter:

Agents oxydants forts.

Bases fortes

10.6. Produits de décomposition dangereux:

Substance

Chlorure d'hydrogène

fluorure d'hydrogène

Condition

aux températures élevées - - conditions extrêmes de chaleur

aux températures élevées - - conditions extrêmes

3M(TM)NOVEC(TM) NETTOYANT POUR L'ELECTRONIQUE

perfluoroisobutylène (PFIB) de chaleur
aux températures élevées - - conditions extrêmes
de chaleur

Si le produit est soumis à des températures extrêmes suite à une mauvaise utilisation ou à une défaillance d'équipement, il peut se décomposer en émettant des produits toxiques tels que l'acide fluorhydrique et le perfluoroisobutylène.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE dans la section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients dans la section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données dans le section 11 sont fondées sur les règles de classifications selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

11.1. Informations sur les effets toxicologiques:

Les signes et symptômes d'exposition

Sur la base de données de tests et/ou d'informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

Inhalation:

Irritation de l'appareil respiratoire : les signes et symptômes peuvent inclure toux, écoulement nasal, maux de tête, éternuements, douleur nasale et maux de gorge. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Contact avec la peau:

Une irritation significative de la peau est peu probable en cas de contact, pendant l'utilisation du produit.

Contact avec les yeux:

Irritation modérée des yeux: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes et vision floue.

Ingestion:

Irritation gastro-intestinale : les signes et symptômes peuvent inclure douleur abdominale, troubles de l'estomac, nausées, vomissements et diarrhée. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Autres effets de santé:

Une exposition unique peut provoquer des effets sur l'organe cible:

Dépression du système nerveux central: les symptômes peuvent inclure maux de tête, vertiges, somnolence, manque de coordination, nausées, ralentissement des réflexes, troubles de la parole, étourdissements et évanouissement.

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aiguë

Nom	Route	Organismes	Valeur
Produit	Inhalation - Vapeur(4 h)		Pas de données disponibles. Calculé.50 mg/l
Produit	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé.5 000 mg/kg
Trans-dichloroéthylène	cutané	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Trans-dichloroéthylène	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 95,6 mg/l
Trans-dichloroéthylène	Ingestion	Rat	LD50 7 902 mg/kg

3M(TM)NOVEC(TM) NETTOYANT POUR L'ELECTRONIQUE

Masse de réaction de 1,1,2,3,3,3-hexafluoro-1-méthoxy-2-(trifluorométhyl)propane et 1,1,2,2,3,3,4,4,4-nonafluoro-1-méthoxybutane	cutané		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Masse de réaction de 1,1,2,3,3,3-hexafluoro-1-méthoxy-2-(trifluorométhyl)propane et 1,1,2,2,3,3,4,4,4-nonafluoro-1-méthoxybutane	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 > 1 000 mg/l
Masse de réaction de 1,1,2,3,3,3-hexafluoro-1-méthoxy-2-(trifluorométhyl)propane et 1,1,2,2,3,3,4,4,4-nonafluoro-1-méthoxybutane	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Dioxyde de carbone	Inhalation-Gaz (4 heures)	Rat	LC50 > 53 000 ppm
Méquinol	cutané	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Méquinol	Ingestion	Rat	LD50 1 630 mg/kg

TAE = Toxicité Aigüe Estimée

Corrosion / irritation cutanée

Nom	Organismes	Valeur
Trans-dichloroéthylène	Lapin	Irritation minimale.
Masse de réaction de 1,1,2,3,3,3-hexafluoro-1-méthoxy-2-(trifluorométhyl)propane et 1,1,2,2,3,3,4,4,4-nonafluoro-1-méthoxybutane	Lapin	Aucune irritation significative
Méquinol	Lapin	Moyennement irritant

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Nom	Organismes	Valeur
Trans-dichloroéthylène	Lapin	Irritant modéré
Masse de réaction de 1,1,2,3,3,3-hexafluoro-1-méthoxy-2-(trifluorométhyl)propane et 1,1,2,2,3,3,4,4,4-nonafluoro-1-méthoxybutane	Lapin	Aucune irritation significative
Méquinol	Lapin	Irritant sévère

Sensibilisation de la peau

Nom	Organismes	Valeur
Masse de réaction de 1,1,2,3,3,3-hexafluoro-1-méthoxy-2-(trifluorométhyl)propane et 1,1,2,2,3,3,4,4,4-nonafluoro-1-méthoxybutane	Cochon d'Inde	Non-classifié
Méquinol	Cochon d'Inde	Sensibilisant

Sensibilisation des voies respiratoires

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagenicité cellules germinales

Nom	Route	Valeur
Trans-dichloroéthylène	In vitro	Non mutagène
Trans-dichloroéthylène	In vivo	Non mutagène
Masse de réaction de 1,1,2,3,3,3-hexafluoro-1-méthoxy-2-(trifluorométhyl)propane et 1,1,2,2,3,3,4,4,4-nonafluoro-1-méthoxybutane	In vitro	Non mutagène
Masse de réaction de 1,1,2,3,3,3-hexafluoro-1-méthoxy-2-(trifluorométhyl)propane et 1,1,2,2,3,3,4,4,4-nonafluoro-1-méthoxybutane	In vivo	Non mutagène
Méquinol	In vivo	Non mutagène
Méquinol	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Cancérogénicité

Nom	Route	Organismes	Valeur
Méquinol	cutané	Multiple espèces	Non-cancérogène

3M(TM)NOVEC(TM) NETTOYANT POUR L'ELECTRONIQUE

		animales.	
Méquinol	Ingestion	Multiple espèces animales.	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Toxicité pour la reproduction
Effets sur la reproduction et / ou sur le développement

Nom	Route	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Trans-dichloroéthylène	Inhalation	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 24 mg/l	pendant l'organogénèse
Masse de réaction de 1,1,2,3,3,3-hexafluoro-1-méthoxy-2-(trifluorométhyl)propane et 1,1,2,2,3,3,4,4,4-nonafluoro-1-méthoxybutane	Inhalation	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 129 mg/l	1 génération
Masse de réaction de 1,1,2,3,3,3-hexafluoro-1-méthoxy-2-(trifluorométhyl)propane et 1,1,2,2,3,3,4,4,4-nonafluoro-1-méthoxybutane	Inhalation	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 129 mg/l	1 génération
Masse de réaction de 1,1,2,3,3,3-hexafluoro-1-méthoxy-2-(trifluorométhyl)propane et 1,1,2,2,3,3,4,4,4-nonafluoro-1-méthoxybutane	Inhalation	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 307 mg/l	pendant la grossesse
Dioxyde de carbone	Inhalation	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Souris	LOAEL 350 000 ppm	Pas disponible
Dioxyde de carbone	Inhalation	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	LOAEL 60 000 ppm	24 heures
Méquinol	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 300 mg/kg/day	Avant l'accouplement - Lactation
Méquinol	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 300 mg/kg/day	28 jours
Méquinol	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 200 mg/kg/day	pendant la grossesse

Organe(s) cible(s)
Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Trans-dichloroéthylène	Inhalation	dépression du système nerveux central	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	NOAEL Non disponible	exposition professionnelle
Trans-dichloroéthylène	Inhalation	irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.		NOAEL Non disponible	
Trans-dichloroéthylène	Ingestion	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Rat	LOAEL 4 500 mg/kg	non applicable
Masse de réaction de 1,1,2,3,3,3-hexafluoro-1-méthoxy-2-(trifluorométhyl)propane et 1,1,2,2,3,3,4,4,4-nonafluoro-1-méthoxybutane	Inhalation	Système nerveux	Non-classifié	Chien	LOAEL 913 mg/l	10 minutes
Masse de réaction de 1,1,2,3,3,3-hexafluoro-1-méthoxy-2-	Inhalation	Sensibilisation cardiaque	Non-classifié	Chien	NOAEL 913 mg/l	10 minutes

3M(TM)NOVEC(TM) NETTOYANT POUR L'ELECTRONIQUE

(trifluorométhyl)propane et 1,1,2,2,3,3,4,4,4-nonafluoro-1-méthoxybutane						
Méquinol	Inhalation	irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	NOAEL Non disponible	

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Trans-dichloroéthylène	Inhalation	Système endocrin Foie rénale et / ou de la vessie système respiratoire	Non-classifié	Rat	NOAEL 16 mg/l	90 jours
Trans-dichloroéthylène	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 2 000 mg/kg/day	14 semaines
Trans-dichloroéthylène	Ingestion	sang Foie	Non-classifié	Rat	NOAEL 125 mg/kg/day	14 semaines
Trans-dichloroéthylène	Ingestion	Coeur système immunitaire système respiratoire	Non-classifié	Rat	NOAEL 2 000 mg/kg/day	14 semaines
Masse de réaction de 1,1,2,3,3,3-hexafluoro-1-méthoxy-2-(trifluorométhyl)propane et 1,1,2,2,3,3,4,4,4-nonafluoro-1-méthoxybutane	Inhalation	Foie	Non-classifié	Rat	NOAEL 155 mg/l	13 semaines
Masse de réaction de 1,1,2,3,3,3-hexafluoro-1-méthoxy-2-(trifluorométhyl)propane et 1,1,2,2,3,3,4,4,4-nonafluoro-1-méthoxybutane	Inhalation	os, dents, ongles et / ou les cheveux	Non-classifié	Rat	NOAEL 129 mg/l	11 semaines
Masse de réaction de 1,1,2,3,3,3-hexafluoro-1-méthoxy-2-(trifluorométhyl)propane et 1,1,2,2,3,3,4,4,4-nonafluoro-1-méthoxybutane	Inhalation	Coeur la peau Système endocrin tractus gastro-intestinal système hématopoïétique système immunitaire muscles Système nerveux des yeux rénale et / ou de la vessie système respiratoire	Non-classifié	Rat	NOAEL 155 mg/l	13 semaines
Masse de réaction de 1,1,2,3,3,3-hexafluoro-1-méthoxy-2-(trifluorométhyl)propane et 1,1,2,2,3,3,4,4,4-nonafluoro-1-méthoxybutane	Ingestion	Système endocrin Foie Coeur système hématopoïétique système immunitaire Système nerveux des yeux rénale et / ou de la vessie système respiratoire	Non-classifié	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/day	28 jours
Dioxyde de carbone	Inhalation	Coeur os, dents, ongles et / ou les cheveux Foie Système nerveux rénale et / ou de la vessie système respiratoire	Non-classifié	Rat	LOAEL 60 000 ppm	166 jours

3M(TM)NOVEC(TM) NETTOYANT POUR L'ELECTRONIQUE

Méquinol	Ingestion	tractus gastro-intestinal	Non-classifié	Rat	LOAEL 300 mg/kg/day	28 jours
Méquinol	Ingestion	Foie système immunitaire	Non-classifié	Rat	NOAEL 300 mg/kg/day	28 jours
Méquinol	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	LOAEL 300 mg/kg/day	28 jours
Méquinol	Ingestion	Coeur Système endocrine système hématopoïétique Système nerveux système respiratoire	Non-classifié	Rat	NOAEL 300 mg/kg/day	28 jours

Danger par aspiration

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Contactez l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE dans le section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients dans le section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données dans le section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible

Matériel	N° CAS	Organisme	type	Exposition	Test point final	Test résultat
Trans-dichloroéthylène	156-60-5	puce d'eau	expérimental	48 heures	Concentration létale 50%	220 mg/l
Trans-dichloroéthylène	156-60-5	Crapet Arlequin (Lepomis macrochirus)	Estimé	96 heures	Concentration létale 50%	140 mg/l
Trans-dichloroéthylène	156-60-5	Algues vertes	expérimental	48 heures	Effet concentration 50%	36,36 mg/l
Masse de réaction de 1,1,2,3,3,3-hexafluoro-1-méthoxy-2-(trifluorométhyl)propane et 1,1,2,2,3,3,4,4,4-nonafluoro-1-méthoxybutane	422-270-2	Vairon de Fathead	Point final non atteint	96 heures	Concentration létale 50%	>100 mg/l
Masse de réaction de 1,1,2,3,3,3-hexafluoro-1-méthoxy-2-(trifluorométhyl)propane et 1,1,2,2,3,3,4,4,4-nonafluoro-1-méthoxybutane	422-270-2	puce d'eau	expérimental	48 heures	Effet concentration 50%	>100 mg/l
Masse de réaction de 1,1,2,3,3,3-hexafluoro-1-méthoxy-2-(trifluorométhyl)propane et 1,1,2,2,3,3,4,4,4-nonafluoro-1-méthoxybutane	422-270-2	Algues vertes	expérimental	72 heures	Effet concentration 50%	>100 mg/l
Masse de réaction de 1,1,2,3,3,3-hexafluoro-1-méthoxy-2-	422-270-2	Algues vertes	expérimental	72 heures	Concentration sans effet observé (NOEC)	>100 mg/l

3M(TM)NOVEC(TM) NETTOYANT POUR L'ELECTRONIQUE

(trifluorométhyl)propane et 1,1,2,2,3,3,4,4,4-nonafluoro-1-méthoxybutane						
Dioxyde de carbone	124-38-9	Poisson	expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	112,2 mg/l
Dioxyde de carbone	124-38-9	Saumon de l'Atlantique	expérimental	43 jours	Concentration sans effet observé (NOEC)	26 mg/l
1,2-Époxybutane	106-88-7	puce d'eau	Laboratoire	48 heures	Effet concentration 50%	=70 mg/l
1,2-Époxybutane	106-88-7		Laboratoire	96 heures	Concentration létale 50%	100 mg/l
1,2-Époxybutane	106-88-7	Algues vertes	Laboratoire	72 heures	Effet concentration 50%	>500 mg/l
1,2-Époxybutane	106-88-7		Toxicité additive calculée		Concentration sans effet observé (NOEC)	70 mg/l
Méquinol	150-76-5	Truite arc-en-ciel	expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	28,5 mg/l
Méquinol	150-76-5	Algues vertes	expérimental	72 heures	Effet concentration 50%	54,7 mg/l
Méquinol	150-76-5	puce d'eau	expérimental	48 heures	Effet concentration 50%	2,2 mg/l
Méquinol	150-76-5	puce d'eau	expérimental	21 jours	Concentration sans effet observé (NOEC)	0,68 mg/l
Méquinol	150-76-5	Algues vertes	expérimental	72 heures	Concentration sans effet observé (NOEC)	2,96 mg/l

12.2 Persistance et dégradabilité:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Trans-dichloroéthylène	156-60-5	expérimental Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'air)	13 jours (t 1/2)	Autres méthodes
Trans-dichloroéthylène	156-60-5	expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	8 % en poids	OCDE 301D
Masse de réaction de 1,1,2,3,3,3-hexafluoro-1-méthoxy-2-(trifluorométhyl)propane et 1,1,2,2,3,3,4,4,4-nonafluoro-1-méthoxybutane	422-270-2	expérimental Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'air)	2,9 Années (t 1/2)	Autres méthodes
Masse de réaction de 1,1,2,3,3,3-hexafluoro-1-méthoxy-2-(trifluorométhyl)propane et 1,1,2,2,3,3,4,4,4-nonafluoro-1-méthoxybutane	422-270-2	expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	22 % Demande biologique en oxygène DBO/Demande biologique en oxygène théorique DBThO	OCDE 301D
Dioxyde de carbone	124-38-9	Données non disponibles ou insuffisantes			N/A	
1,2-Époxybutane	106-88-7	Laboratoire Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	20 % en poids	
Méquinol	150-76-5	expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	86 % Demande biologique en oxygène DBO/Demande biologique en	OCDE 301C

3M(TM)NOVEC(TM) NETTOYANT POUR L'ELECTRONIQUE

					oxygène théorique DBThO	
--	--	--	--	--	-------------------------------	--

12.3. Potentiel de bioaccumulation:

Matériel	CAS N°	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Trans-dichloroéthylène	156-60-5	expérimental Bioconcentration		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	2.09	Autres méthodes
Masse de réaction de 1,1,2,3,3,3-hexafluoro-1- méthoxy-2- (trifluorométhyl)propane et 1,1,2,2,3,3,4,4,4- nonafluoro-1- méthoxybutane	422-270-2	expérimental Bioconcentration		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	4.0	Autres méthodes
Dioxyde de carbone	124-38-9	expérimental Bioconcentration		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	0.83	Autres méthodes
1,2-Époxybutane	106-88-7	Calculé Bioconcentration		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	0.86	
Méquinol	150-76-5	expérimental Bioconcentration		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	1.58	Autres méthodes

12.4. Mobilité dans le sol:

Contactez le fournisseur pour plus d'informations.

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes:

Matériel	N° CAS	Potential d'appauvrissement de la couche d'ozone	Potential de réchauffement global
1,2-Époxybutane	106-88-7	0	

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION**13.1. Méthode de traitement des déchets:**

Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale.

Éliminer les déchets dans une installation de déchets industriels autorisés. Comme une alternative d'élimination, incinérer le produit dans une installation d'incinération de déchets autorisée. La destruction adéquate peut nécessiter l'utilisation de carburant supplémentaire pendant les procédés d'incinération. L'installation doit être capable de gérer les aérosols. Les produits de combustion comprendront l'acide halogénique (HCl / HF / HBr). L'installation doit être capable de traiter les matériaux halogénés. Les conteneurs vides et utilisés pour le transport et la manutention des produits chimiques dangereux (substances chimiques / mélanges / préparations classées comme dangereuses conformément à la réglementation applicable) doivent être considérés, stockés, traités et éliminés comme des déchets dangereux à moins d'indication définie par la réglementation des déchets applicables. Consulter les autorités de régulation respectives afin de déterminer les traitements disponibles et les installations d'élimination.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client. Puisque cet aspect est hors de contrôle 3M, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-

3M(TM)NOVEC(TM) NETTOYANT POUR L'ELECTRONIQUE

2000/532/CE et ses amendements) pour attribuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agréé.

Code déchets EU (produit tel que vendu)

07 07 04* Autres solvants, liquides de lavage et liqueurs mères organiques.
16 05 04* Gaz en récipients à pression (y compris les halons) contenant des substances dangereuses.

Code déchet européen (emballage vide)

15 01 04 Emballage métallique

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

98-0212-4890-5

ADR/RID: UN1950, AEROSOLS QUANTITE LIMITEE, 2.2, (E), Classification code ADR : 5A.

CODE IMDG: UN1950, AEROSOLS, 2.2, IMDG-Code segregation code: NONE, LIMITED QUANTITY, EMS: FD,SU.

ICAO/IATA: UN1950, AEROSOLS, NON-FLAMMABLE, 2.2.

FF-9200-1183-1

ADR/RID: UN1950, AEROSOLS QUANTITE LIMITEE, 2.2, (E), Classification code ADR : 5A.

CODE IMDG: UN1950, AEROSOLS, 2.2, IMDG-Code segregation code: NONE, LIMITED QUANTITY, EMS: FD,SU.

ICAO/IATA: UN1950, AEROSOLS, NON-FLAMMABLE, 2.2.

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange

Cancérogénicité

<u>Ingrédient</u>	<u>Numéro CAS</u>	<u>Classification</u>	<u>Réglementation</u>
1,2-Époxybutane	106-88-7	Carc. 2	Règlement (CE) N° 1272/2008, table 3.1
1,2-Époxybutane	106-88-7	Grp. 2B: Possibilité carc. des hommes	Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC)

15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange. Des évaluations de la sécurité chimique pour les substances contenues peuvent avoir été effectuées par les déclarants des substances conformément au règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié.

16. AUTRES INFORMATIONS

Liste des codes des mentions de dangers H

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H229	Récipient sous pression peut exploser si chauffé.
H280	Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
H302	Nocif en cas d'ingestion.

H312	Nocif par contact cutané.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H332	Nocif par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges
H351	Susceptible de provoquer le cancer.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Raison de la révision:

- Utilisation en laboratoire industriel: Section 16: Annexe - L'information a été modifiée.
- Utilisation industrielle en tant que solvant : Section 16 : Annexe - L'information a été modifiée.
- Utilisation professionnelle en laboratoire : Section 16: Annexe - L'information a été modifiée.
- Utilisation professionnelle en tant que solvant : Section 16 : Annexe - L'information a été modifiée.
- CLP: Tableau ingrédient - L'information a été modifiée.
- Section 3 : Composition / Information des ingrédients - L'information a été modifiée.
- Section 6: Rejet accidentel d'environnement (Information) - L'information a été modifiée.
- Section 8 : Ligne du tableau DNEL - L'information a été modifiée.
- Section 8: Données sur les gants:valeurs - L'information a été supprimée.
- Valeurs limites de moyenne d'exposition :Valeurs limites de moyenne d'exposition :Valeurs limites de moyenne d'exposition : - L'information a été modifiée.
- Section 8: Protection personnelle - La peau/ La main (Information) - L'information a été modifiée.
- Section 8 : Ligne du tableau PNEC - L'information a été modifiée.
- Section 8 : Protection respiratoire - recommandations - L'information a été modifiée.
- Section 8: Protection de la peau - gants recommandés - L'information a été supprimée.
- Section 10: Tableau: Décomposition dangereux ou sous-produits - L'information a été modifiée.
- Section 11: Toxicité acute (Tableau) - L'information a été modifiée.
- Section 11: Tableau cancérogénicité - L'information a été modifiée.
- Section 11: Tableau mutagénicité - L'information a été modifiée.
- Section 11: Tableau Toxicité pour la reproduction - L'information a été modifiée.
- Section 11: Tableau Lésions oculaires graves/ irritant - L'information a été modifiée.
- Section 11: Tableau Corrosion cutanée / irritation - L'information a été modifiée.
- Section 11: Tableau Sensibilisation de la peau - L'information a été modifiée.
- Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition répétée - L'information a été modifiée.
- Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition unique - L'information a été modifiée.
- 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES - L'information a été modifiée.
- 12.3 Persistance et dégradation - L'information a été modifiée.
- 12.4 Potentiel de bioaccumulation - L'information a été modifiée.
- Section 15: Cancérogénicité (Information) - L'information a été modifiée.
- Section 16: Disclaimer UK - L'information a été supprimée.

Annexe

Titre	
Identification de la substance	Trans-dichloroéthylène; EC No. 205-860-2; Numéro CAS 156-60-5;
Nom du scénario d'exposition	Utilisation en laboratoire industriel
étape du cycle de vie	Pour usage professionnel/industriel uniquement
activités participatives	PROC 15 -Utilisation en tant que réactif de laboratoire ERC 08a -Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)
Processus, les tâches et les activités couvertes	Utiliser comme réactif de laboratoire

3M(TM)NOVEC(TM) NETTOYANT POUR L'ELECTRONIQUE

21 Conditions opérationnelles et des mesures de gestion des risques	
Conditions d'exploitation	État physique: Liquide Conditions générales d'exploitation Durée d'utilisation; En intérieur avec un bon système d'extraction;
Mesures de la gestion du risque	Dans les conditions de mise en oeuvre décrites ci-dessus les mesures de la gestion du risque suivantes s'appliquent : Mesures de la gestion du risque Santé humaine Non nécessaire; Environnemental Non nécessaire;
Mesures de gestion des déchets	Pas de mesure spécifique à l'utilisation pour la gestion des déchet. Se référer à la section 13 de cette FDS.
3. Prévission de l'exposition	
Prévission de l'exposition	Les expositions humaines ne devraient pas dépasser les DNELs, quand les mesures de gestion du risque identifié sont mises en place. Les expositions de l'environnement ne doivent pas dépasser les PNECs quand les mesures de gestion du risque identifié sont mises en place.

Titre	
Identification de la substance	Trans-dichloroéthylène; EC No. 205-860-2; Numéro CAS 156-60-5;
Nom du scénario d'exposition	Utilisation industrielle en tant que solvant
étape du cycle de vie	Utiliser dans des sites industriels
activités participatives	PROC 07 -Pulvérisation dans des installations industrielles PROC 08a -Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC 08b -Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC 10 -Application au rouleau ou au pinceau PROC 13 -Traitement d'articles par trempage et versage ERC 04 -Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article) ERC 07 -Utilisation de fluides fonctionnels sur les sites industriels
Processus, les tâches et les activités couvertes	Procédé de nettoyage d'équipement et de pièces Nettoyage des surfaces par essuyage, brossage. Pulvérisation de substances/mélanges. Transfert de substance / mélange avec des contrôles d'ingénierie dédiés. Transfert de substances/mélanges dans de petits récipients tels que tubes, bouteilles ou petits contenants.

21 Conditions opérationnelles et des mesures de gestion des risques	
Conditions d'exploitation	État physique: Liquide Conditions générales d'exploitation Volume de décharge de station d'épuration: 2 000 000 litres par jour; Jours d'émission par an: 365 jours par an; Débit de réception de l'eau de surface :: 18 000 m ³ par jour; A l'intérieur avec une ventilation générale renforcée; A l'intérieur avec une bonne ventilation générale; Grand bâtiment (> 500 m ³); Facteur de dilution d'eau douce locale: 10 ; Facteur de dilution de l'eau de mer locales: 100 ; Tâche : pulvérisation; Durée d'utilisation: 4 heures / jour; Tâche : Matériau de transfert;

3M(TM)NOVEC(TM) NETTOYANT POUR L'ELECTRONIQUE

	Durée d'utilisation: 4 heures / jour; Tâche : Surfaces d'essuyage; Durée d'utilisation: 4 heures / jour;
Mesures de la gestion du risque	Dans les conditions de mise en oeuvre décrites ci-dessus les mesures de la gestion du risque suivantes s'appliquent : Mesures de la gestion du risque Santé humaine Non nécessaire; Environnemental Non nécessaire;
Mesures de gestion des déchets	Pas de mesure spécifique à l'utilisation pour la gestion des déchets. Se référer à la section 13 de cette FDS.
3. Prévision de l'exposition	
Prévision de l'exposition	Les expositions humaines ne devraient pas dépasser les DNELs, quand les mesures de gestion du risque identifié sont mises en place. Les expositions de l'environnement ne doivent pas dépasser les PNECs quand les mesures de gestion du risque identifié sont mises en place.

Titre	
Identification de la substance	Trans-dichloroéthylène; EC No. 205-860-2; Numéro CAS 156-60-5;
Nom du scénario d'exposition	Utilisation professionnelle en laboratoire
étape du cycle de vie	Utiliser dans des sites industriels
activités participatives	PROC 15 -Utilisation en tant que réactif de laboratoire ERC 04 -Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
Processus, les tâches et les activités couvertes	Utiliser comme réactif de laboratoire
21 Conditions opérationnelles et des mesures de gestion des risques	
Conditions d'exploitation	État physique: Liquide Conditions générales d'exploitation Volume de décharge de station d'épuration: 2 000 000 litres par jour; Durée d'utilisation: 8 heures / jour; Débit de réception de l'eau de surface :: 18 000 m ³ par jour; En intérieur avec un bon système d'extraction; Facteur de dilution d'eau douce locale: 10 ; Facteur de dilution de l'eau de mer locales: 100 ;
Mesures de la gestion du risque	Dans les conditions de mise en oeuvre décrites ci-dessus les mesures de la gestion du risque suivantes s'appliquent : Mesures de la gestion du risque Santé humaine Non nécessaire; Environnemental Non nécessaire;
Mesures de gestion des déchets	Incinérer dans une installation capable de traiter les déchets halogénés;
3. Prévision de l'exposition	
Prévision de l'exposition	Les expositions humaines ne devraient pas dépasser les DNELs, quand les mesures de gestion du risque identifié sont mises en place. Les expositions de l'environnement ne doivent pas dépasser les PNECs quand les mesures de gestion du risque identifié sont mises en place.

Titre

3M(TM)NOVEC(TM) NETTOYANT POUR L'ELECTRONIQUE

Identification de la substance	Trans-dichloroéthylène; EC No. 205-860-2; Numéro CAS 156-60-5;
Nom du scénario d'exposition	Utilisation professionnelle en tant que solvant
étape du cycle de vie	Pour usage professionnel/industriel uniquement
activités participatives	PROC 08a -Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC 08b -Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC 10 -Application au rouleau ou au pinceau PROC 11 -Pulvérisation en dehors d'installations industrielles PROC 13 -Traitement d'articles par trempage et versage ERC 08a -Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur) ERC 09a -Utilisation étendue du fluide fonctionnel (en intérieur)
Processus, les tâches et les activités couvertes	Procédé de nettoyage d'équipement et de pièces Nettoyage des surfaces par essuyage, brossage. Pulvérisation de substances/mélanges. Transfert de substance / mélange avec des contrôles d'ingénierie dédiés. Transfert de substances/mélanges dans de petits récipients tels que tubes, bouteilles ou petits contenants.
21 Conditions opérationnelles et des mesures de gestion des risques	
Conditions d'exploitation	État physique: Liquide Conditions générales d'exploitation A l'intérieur avec une bonne ventilation générale; Atelier ou pièce de taille moyenne (100 - 500 m³); Tâche : Versement le matériel - Liquides; Durée d'utilisation: Tâches : 15 mn - 1 heure; Tâche : pulvérisation; Durée d'utilisation: Tâches : 15 mn - 1 heure; Tâche : Surfaces d'essuyage; Durée d'utilisation: Tâches : 15 mn - 1 heure;
Mesures de la gestion du risque	Dans les conditions de mise en oeuvre décrites ci-dessus les mesures de la gestion du risque suivantes s'appliquent : Mesures de la gestion du risque Santé humaine Non nécessaire; Environnemental Non nécessaire;
Mesures de gestion des déchets	Pas de mesure spécifique à l'utilisation pour la gestion des déchets. Se référer à la section 13 de cette FDS.
3. Prévision de l'exposition	
Prévision de l'exposition	Les expositions humaines ne devraient pas dépasser les DNELs, quand les mesures de gestion du risque identifiées sont mises en place. Les expositions de l'environnement ne doivent pas dépasser les PNECs quand les mesures de gestion du risque identifiées sont mises en place.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité. De plus, cette FDS est fournie pour transmettre des informations sur la santé et sécurité. Si vous êtes l'importateur officiel de ce produit dans l'Union Européenne, vous êtes responsables de toutes les exigences réglementaires, y compris, sans toutefois vous y limiter, en ce qui concerne les enregistrements/notifications des produits, le

suivi des volume des substances et l'enregistrement éventuel de substance.

Les FDS de 3M Belgique sont disponibles sur <http://www.3m.com/be>